

Préparation de rentrée 2025
Enseignement Agricole Public - Occitanie
On navigue à vue !

Une trentaine de personnels de lycées agricoles, venus des différents sites de la région, soutenus par des militants de la Confédération Paysanne, s'est mobilisée devant le LEGTPA de Saint-Chély d'Apcher répondant à un appel intersyndical (Elan Commun, FO-EA). Leur objectif : dénoncer la brutalité des prévisions budgétaires d'un ministère qui assume de supprimer des postes d'enseignant.es à la rentrée 2025 alors que le ministère de l'Education Nationale y a renoncé !



A ce jour, aucune communication officielle sur la répartition des moyens n'a été effectuée par la DRAAF-SRFD Occitanie. Nous dénonçons cette absence de transparence qui laisse augurer des perspectives bien sombres. Dans un contexte aussi anxiogène nous ne pouvons nous contenter de quelques annonces "officieuses" distillées ici et là au compte-gouttes :

- suppression de la réfaction de moyens, appliquée de manière purement mathématique depuis plusieurs années...bonne nouvelle dont il faudrait se réjouir...mais qui correspond en réalité tout simplement à mettre en adéquation les moyens avec la réalité des besoins !
- engagement à assurer le suivi des cohortes pour les promotions entrantes ayant fortement recruté...alors qu'on apprend que, dans d'autres régions, certains postes sont finalement redéployés pour permettre simplement à des élèves de 1ère année de poursuivre en 2ème année...ce qui sous-entend que, sans ce redéploiement, cela n'était pas acquis....

En parallèle, les premières remontées confirment bien la réduction de DGH dans certains établissements : une réduction de plus de 1300 h (soit l'équivalent de 2 postes) est annoncée à Rodez à la rentrée prochaine !

Alors que les projections du ministère prévoient un abondement de DGH de 1 300 h pour la région Occitanie, ce sont, d'après nos estimations, de plus de 13 000 h que la DGH régionale devrait être augmentée pour que la DRAAF-SRFD respecte ses engagements et fasse appliquer la carte scolaire qui a été validée en instances (3 ouvertures de classes) !

Nous ne sommes pas dupes ! Le discours rassurant qui laisserait à penser que le coup de rabot va s'exercer chez les autres ne doit pas nous abuser. C'est bien l'ensemble des établissements agricoles qui doit se sentir concerné : **PAS DE SUPPRESSION DE POSTES D'ENSEIGNANT.ES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC, EN OCCITANIE COMME AILLEURS !**

